



Journée d'échange sur les déchets verts avec les agents techniques municipaux.

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Gaillac Graulhet Agglo

Técou

Bp 80133

<http://www.cc-tarndadou.fr/comm-agglo>

FORGUE

Marion

Occitanie

marion.forgue@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, DECHETS VERTS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets de la Communauté de communes Tarn & Dadou et le partenariat avec le plan départemental de prévention du département du Tarn, une journée technique d'échanges a été organisée. L'ensemble des agents territoriaux des petites collectivités du territoire (27 communes concernées) ont été invités à participer à cette journée d'échange sur le compostage et le jardinage au naturel organisée au siège de Tarn & Dadou.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Crédibiliser les collectivités en matière de gestion éco-responsable
- Sensibiliser les agents techniques des petites communes aux pratiques du jardinage au naturel et au compostage
- Limiter l'utilisation de produits toxiques et nocifs pour l'entretien des espaces publics
- Favoriser le compostage des déchets verts municipaux et des bio-déchets issus de la restauration scolaire

Résultats quantitatifs:

12 participants.

Résultats qualitatifs :

Bon retours de la part des participants, les échanges ont été nombreux et l'animateur ravi.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Septembre 2013 : planification de la date avec les Jardiniers de France, envoi des courriers d'invitation aux mairies, organisation de la logistique.
- Début octobre 2013 : journée d'échange
- Fin d'année 2013 : réunion de bilan avec l'association ayant animé cette journée et le CG81 pour un bilan des journées organisées dans tout le département.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

L'animatrice PLP : 2 jours pour la préparation et une journée de présence à la journée

Moyens financiers :

300 € de repas pour le midi pris en charge par Tarn & Dadou.

L'intervenant étant rémunéré par le Conseil Général du Tarn.

Moyens techniques :

Une salle mise à disposition pour une journée, une exposition et outils de communication prêtés par l'association les Jardiniers de France.

Partenaires mobilisés :

Les 27 communes adhérentes à Tarn & Dadou.

L'association locale, les Jardiniers de France pour l'animation de la journée

Le Conseil Général du Tarn pour la prise en charge des frais pédagogiques

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Proposer de nouvelles journées d'échange sur d'autres thématiques.
Renouveler cette journée avec un agent et un élu invité par commune.

Un suivi sera réalisé pour connaître les actions mises en place, les gestes adoptés et les impacts sur la production des déchets. Ce suivi sera fait par courrier, téléphone et visite sur le terrain.

Difficultés rencontrées :

Les agents issus de formations diverses ont pu se réunir autour d'une table pour la première fois de leur carrière sur un sujet concret.

Ce type de journée a été proposé et organisé sur l'ensemble du département du Tarn dans les collectivités menant un programme local de prévention représentant 82 % de la population du département.

Recommandations éventuelles:

Rappeler les personnes inscrites la veille.

Besoin de temps d'échange entre participants long. Prévoir un moment de convivialité notamment à l'occasion du repas de midi partagé.

Inviter les élus responsables des espaces verts à participer.

Favoriser les moments d'échanges lors des pauses et du repas.

Proposer un échange des coordonnées entre les participants.

Commentaires sur la partie Valorisation :

Il peut être intéressant de noter qu'un suivi doit être réalisé pour connaître les actions mises en oeuvre localement, les gestes adoptés ...

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2014**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.